

Motion interpartis 20220162

"Libérer en 10 ans un tiers de l'espace public dévolu aux places de stationnement"

Merci au Conseil municipal pour sa réponse. C'est pour nous évidemment une grande satisfaction que le Conseil municipal propose d'adopter notre motion en tant que telle. Il donne ainsi un signal clair: en matière de transformation de l'espace public, il est temps d'agir. Pour le transfert modal, pour le vivre ensemble, pour le climat. En somme, pour l'attractivité de notre ville.

Notre proposition n'a rien de farfelu ni d'utopique. Pourquoi?

Notre motion tient compte d'intentions déjà formulées par notre Ville, par exemple dans la Stratégie globale de mobilité, ou dans le programme de législature 2021 – 2024. Vous avez pu le lire dans notre motivation ainsi que la réponse du CM, je n'y reviens donc pas ici.

Notre proposition aborde un point crucial. Pourquoi?

Il est avéré que la disponibilité d'une place de parking est déterminante dans le choix du moyen de transport, plus encore par exemple que la durée de déplacement. Ainsi, diminuer le nombre de places de stationnement permet efficacement de diminuer le volume de trafic individuel motorisé, tout en favorisant un report modal vers les transports publics et vers la mobilité douce.

Notre motion ne vise pas à interdire les voitures en ville, pas même d'empêcher le stationnement sur la voie publique (il resterait encore plus de 6000 places de stationnement en surface, sans parler des parkings concentrés déjà existants et aujourd'hui chroniquement sous-utilisés). Notre intention, c'est de déplacer le curseur, d'imaginer un autre partage dans l'utilisation de l'espace public. Depuis les années 1950 notre espace public a été façonné par les voitures et pour les voitures. Les temps changent, le climat change, et nous voulons un autre vivre ensemble: il faut donc plus d'espace pour les piétonnes et les cyclistes, pour les transports en commun; il faut de l'espace pour perméabiliser le sol, pour planter des arbres...

Dans une interview de l'urbaniste municipale Florence Schmoll parue dans le BT du 31.10.2022, la journaliste lui a demandé:

*Was sind die wichtigsten Elemente einer lebenswerten Stadt?*

Florence Schmoll répond: *Ganz klar der öffentliche Raum.*

Ensuite, elle explique les transformations nécessaires face aux défis actuels, *nicht nur, um die Klimaerwärmung zu verhindern, sondern ebenso, um Klimaresilienz zu fördern: Wir müssen also Orte schaffen, die den Hitzespitzen entgegenwirken. [Es braucht] mehr Grünflächen, mehr Bäume, ein Boden, der atmen kann.*

Et quand on lui demande à quoi ressemblera Bienne dans 20 ans, Madame Schmoll répond: (...) *es wird mehr Platz für den Langsamverkehr und für Fussgängerinnen und Fussgänger geben. Buslinien werden ergänzt und erweitert.*

Pour tout cela, il faut de la place, dans un espace public qui par définition n'est pas extensible, un espace qui est une denrée rare, donc précieuse.

Notre maire Erich Fehr l'a très bien expliqué ici même le 17 août dernier (...): *"Der Gemeinderat plädiert für eine ausgewogene Förderung von allen nachhaltigen Mobilitätsformen. Velo, Fussverkehr, öV. Das Auto hat auch in gewissen Bereichen seine Existenzberechtigung. Das Auto muss aber im innerstädtischen Raum nicht das Hauptverkehrsmittel sein. Die Hauptherausforderungen sind nicht nur die fahrenden Autos, sondern vor allem auch die stehenden Autos, die sehr sehr viel Platz im öffentlichen Raum beanspruchen, ein Raum der Fussgänger, Velofahrer und öV gleichermassen etwas bringen könnte. Um das geht es letztendlich."*

Fin de citation, merci à Monsieur Fehr pour ces mots limpides.

Je vais terminer... Ich bin überzeugt, dass wir alle hier uns wünschen, dass die Menschen, die in unserer Stadt wohnen, arbeiten und leben auch in der Zukunft gerne in unserer Stadt wohnen, arbeiten und leben. Und wir wünschen uns sicher auch, dass neue Menschen nach Biel kommen, um hier zu arbeiten, zu wohnen, zu leben. Pour cela, il faut une ville attractive, notamment un espace public de qualité, remplissant pour chacune et chacun ses diverses fonctions de manière équilibrée.

Wenn es um die Nutzung des öffentlichen Raums geht, liegt es auf der Hand, dass die Meinungen auseinandergehen: Dieser Raum gehört allen, jede Bielerin und jeder Bieler hat da seine ganz eigene Meinung. Unser Antrag ist ein Beitrag zu dieser Diskussion. Mit einem ganz konkreten Lösungsansatz.

Nous sommes convaincus qu'un objectif clair, chiffré et jalonné dans le temps – tel que formulé dans cette motion – est indispensable pour que les belles intentions évoquées précédemment se réalisent. Merci donc de suivre le Conseil municipal et d'adopter notre motion.

Christophe Schiess, 14.12.2022